



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1997

**Conventions Ville de Niort / Associations diverses**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme  
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme  
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie  
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-  
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Ségolène ROYAL

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de l'O.M.S., pour les associations adhérentes

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations sportives ci-dessous nommées :

- l'Union Niortaise de Pétanque	5.000 F
- l'Entente Niortaise de Pétanque	30.061 F
- le Comité local d'organisation des championnats de France de Tir	351.512 F
- le Roller Club Niortais	1.960 F
(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 # 04423)	
- le Mini Racing 79	3.500 F
(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 # 05364)	

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire expose :

Après avis de l'O.M.C., pour les associations adhérentes

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec les associations culturelles ci-dessous nommées :

- Jeunesses Musicales de France	4.900 F
(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 # 04423)	
- L'association "La Cour d'Honneur"	60.000 F
(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 223 - Article 65748 #03910)	

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire expose :

Après avis de l'O.M.A.A.E.T., pour les associations adhérentes

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association d'accueil, d'environnement et de tourisme ci-dessous nommée :

- Société des Aviculteurs	10.000 F
(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 # 04423)	

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Association des Fils morts pour la France	670 F
(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 #04423)	

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

**- Association Atlantic Elevage** **106.000 F**  
*(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 #05364)*

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

**- le Conseil Local des Parents des Ecoles Primaires et Maternelles J. Mermoz** **6000 F**  
*(Imp. budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 26 - Article 65748 #04423)*

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)